

## Avis d'appel public à la concurrence

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SIMOUV.

Correspondant : M. le président, 540 rue du Président Lécuyer 59880 Saint-Saulve, tél. : 03-27-45-21-25, télécopieur : 03-27-45-63-08,

courriel : marche@simouv.fr adresse internet : <https://www.simouv.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr/>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Etablissement public territorial.

**Objet du marché : réalisation des travaux d'aménagement d'une liaison douce entre la gare ferroviaire de Trith le Poirier et le campus universitaire du Mont Houy.**

CPV - Objet principal : 45000000

Objets supplémentaires : 45232410

**45112500**

**45112710**

**34928500.**

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRE11.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le présent marché de travaux publics porte sur la réalisation des travaux d'aménagement d'une liaison douce entre la gare ferroviaire de Trith le Poirier et le campus universitaire du Mont Houy sur le territoire des communes de Trith Saint Léger et d'Aulnoy lez Valenciennes conformément aux prescriptions des Cahiers des Clauses Techniques Particulières.

Le présent marché porte ainsi sur les travaux de :

- Terrassement,
- Assainissement,
- Voirie,
- Espaces verts,
- Éclairage public.

À titre indicatif, la notification prévisionnelle du marché est envisagée au cours du mois de décembre 2021.

La temporalité de la notification est donnée à titre indicatif. Dès lors, le titulaire ne pourra élever aucune réclamation ou prétendre à une indemnité dans l'hypothèse d'un report desdits délais.

Les travaux devront démarrer en janvier 2022.

Le présent marché est établi sur le fondement des articles suivants du Code de la Commande Publique (Ccp) :

- Articles L1211-1 portant sur les pouvoirs adjudicateurs ;
- Articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-3 portant sur les marchés passés selon une procédure adaptée ;
- Article L2113-10 portant sur l'allotissement

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les quantités estimées par le maître d'œuvre sont reprises à titre indicatif, dans le cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

Les soumissionnaires sont invités, s'ils considèrent que les quantités sont incohérentes, à modifier et justifier ces dernières.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : au sens du droit communautaire, le présent marché comprend une option tirée de la mise en œuvre le cas échéant d'avenants au cours de l'exécution du marché.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

*Prestations divisées en lots* : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

*Date prévisionnelle de commencement des travaux* : 3 janvier 2022.

*Cautionnement et garanties exigés* : conformément à l'article R2191-3 et suivants du Code de la Commande Publique, une avance est prévue au titre du présent marché.

Le montant de l'avance est fixé à 25% du montant en euros (T.T.C.) du marché. Les conditions de remboursement de l'avance sont définies au CCAP.

Cette avance n'est pas conditionnée par la constitution d'une sûreté bancaire.

Par ailleurs, une retenue de garantie de 5% du montant en euros (T.T.C.) du marché sera mise en œuvre. Cette dernière pourra être remplacée par une garantie à première demande.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : budget propre du SIMOUV et fonds feder (react-eu).

Les prix du marché sont réputés être fermes, non révisables et non actualisables.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : cf. Règlement de la consultation.

*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : clause sociale - cf. Règlement de la consultation.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : cf. Règlement de la consultation.

*Situation juridique - références requises* : cf. Règlement de la consultation.

*Capacité économique et financière - références requises* : cf. Règlement de la consultation

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : cf. Règlement de la consultation.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public* :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII)* :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

*Autres renseignements demandés :*

- Autres renseignements demandés : cf. Règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 15 novembre 2021, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 211002.

*Renseignements complémentaires :* cf. Règlement de la consultation.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :* téléchargeable gratuitement au travers de la plateforme de dématérialisation : <https://marchespublics596280.fr/>.

*Date limite d'obtention :* 15 novembre 2021, à 12 heures.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :* exclusivement au format électronique au travers de la plateforme de dématérialisation.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 9 octobre 2021.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire 59014 Lille, tél. : 03-20-63-13-00, courriel : greffe.talille@juradm.fr, télécopieur : 03-20-63-13-00.

*Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours* : l'ensemble des référés prévus par les articles L551-1, L521-13, L521-1, L521-2, R532.1, R541-1 du Code de Justice Administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel devant être engagé avant la signature du marché contesté et le référé contractuel devant être engagé dans un délai de 31 jours à compter de la publication au JOUE.

Déféré préfectoral sur saisine : Article L 4142-1 du CGCT dans un délai de deux mois à compter de la date de réception de la décision contestée.

Recours pour excès de pouvoir prévu à l'article R421-1 du CJA dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée.

Prolongation possible de quatre à six mois du délai pour l'exercice d'un recours administratif ou par la saisine du Préfet pour déférer la décision contestée au Tribunal Administratif Recours administratif auprès du Président du simouv.

- référé précontractuel : article L 551-1 du CJA jusqu'à la conclusion du marché,

Article R 421-1 et 3 du CJA : 2 mois à compter de la décision de rejet. .

Mots descripteurs : Eclairage public, Espaces verts, Terrassement, Voirie.

*Renseignements relatifs aux lots :*

**Lot(s) 1. - travaux de Voirie et Réseaux Divers (Vrd) et d'espaces verts.**

Le présent lot porte notamment sur les travaux de terrassement, d'assainissement, voirie et d'espaces verts

Informations complémentaires : cf. Règlement de la consultation.

C.P.V. - Objet principal : 45000000

Objets supplémentaires : 45112500

45232410

45112710.

*Mots descripteurs* : Espaces verts, Terrassement, Voirie

**Lot(s) 2. - travaux d'éclairage public.**

Le présent lot porte sur les travaux d'éclairage public

Informations complémentaires : cf. Règlement de la consultation.

C.P.V. - Objet principal : 34928500.

*Mots descripteurs* : Eclairage public